

Domaines pluridisciplinaires

• Site des Cerclades

Place des Cerclades, Cergy
95015 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 60 74 - Fax : 01 34 25 60 75
Horaires : du lundi au vendredi de 9 à 20 h
et samedi de 9 à 19 h.

Ces horaires changent en période NoctamBU+
(lun-ven : 9 h-22 h et sam 9 h-19 h) et en période
d'horaires réduits (lun-ven : 9h-18h et samedi fermé).
Se rapporter au calendrier universitaire des Cerclades
disponible sur le site : [https://www.u-cergy.fr/fr/
bibliotheque/informations/horaires.html](https://www.u-cergy.fr/fr/bibliotheque/informations/horaires.html)

*Rez-de-chaussée : sciences et techniques (licence),
orientation, médias-édition-journalisme
Entresol : littérature, langues, arts.*

1^{er} étage : droit, administration, sciences politiques.

*2^e étage : sciences humaines et sociales, économie
(licence, master 1), gestion.*

*Espace multimédia (salles individuelles et en groupe),
CRL, carthèque, salle de formation.*

IEP

• Saint-Germain-en-Laye

5 rue Pasteur - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 47 78

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

Ouverture jusqu'à 21 h 45 du lundi au jeudi
de la mi-octobre à la mi-avril.

Sciences politiques et sociales, droit, histoire.

IUT

• Site d'Argenteuil

95-97 rue Valère Collas - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 98 34 07

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30,
de 13 h 30 à 17 h 30.

Accès Argenteuil 2, 2^e étage.

*Gestion de production, management qualité,
logistique et transports.*

• Site de Sarcelles

34 boulevard Henri Bergson - 95200 Sarcelles
Tél. : 01 34 38 26 31

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30,
de 13 h 15 à 17 h 30 (17 h 20 le vendredi)

*Génie électrique et informatique industrielle, métiers du
multimédia et de l'Internet, techniques de commercialisation.*

Droit, économie et gestion

• Site des Chênes

33 boulevard du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 61 34 - Fax : 01 34 25 63 83

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h
Accès bâtiment des Chênes 1, 1^{er} étage, escalier D.

*Manuels licence en droit, économie et gestion, langues
master 2, doctorat et recherche en économie et gestion
et droit international.*

Sciences et techniques

• Site de Saint-Martin

2 avenue Adolphe Chauvin
95302 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 65 81 - Fax : 01 34 25 65 62

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h
Accès 3^e étage.

*Biologie, chimie, économie, géologie, informatique,
mathématiques, techniques de commercialisation.*

• Site de Neuville

Rue d'Eragny, Neuville-sur-Oise
95031 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 69 48 - Fax : 01 34 25 69 71

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h
Accès rez-de-chaussée.

*Mathématiques et informatique, chimie, géologie, physique,
génie électrique et génie civil.*

Sciences de l'éducation

Ouverture du lundi au vendredi.

*Sciences de l'éducation, manuels scolaires, littérature de
jeunesse, annales et documents de préparation aux concours
enseignants, didactique des disciplines.*

• Antony (9 h à 18 h)

26 av. Léon Jouhaux - 92160 Antony
Tél. : 01 46 11 62 09

• Hirsch (8 h 30 à 18 h)

Av. Bernard Hirsch - 95027 Cergy
Tél. : 01 34 35 37 51

• Gennevilliers (9 h à 17 h 30)

ZAC des Barbannières
Av. Marcel Paul - 92230 Gennevilliers
Tél. : 01 41 21 74 40

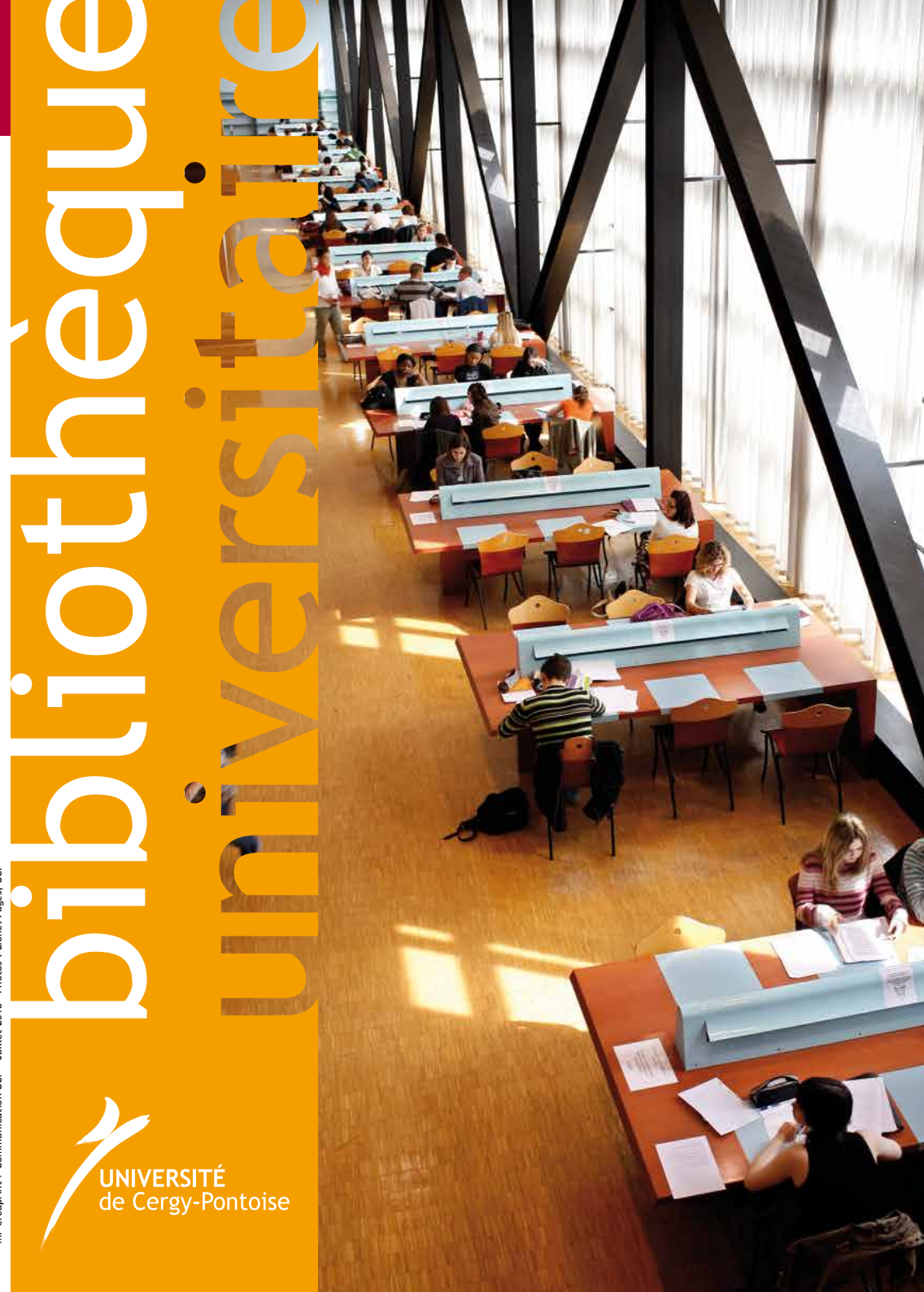
• Saint-Germain-en-Laye (8 h 30 à 17 h 30)

5 rue Pasteur - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 47 78

• Bibliothèque de recherche destinée aux formateurs

5 rue Pasteur - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 47 78

*Collections patrimoniales : manuels scolaires et ouvrages
sur l'éducation du XIX^e siècle à nos jours. Ouvrages
de recherche sur l'éducation et la didactique des disciplines.*



Collections

Répartie sur 10 sites, la bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise propose un fonds de 400 000 ouvrages et 1 500 titres de périodiques, ainsi que plus de 4 300 documents sonores et audiovisuels.

La documentation électronique est accessible sur le site de la bibliothèque :
– environ 30 000 documents électroniques (revues, bases de données, e-books),
– pour consulter les thèses soutenues à l'UCP : <https://theses.u-cergy.fr>.

Recherche documentaire

• Aide à la recherche

Le personnel de la bibliothèque est à votre disposition sur tous les sites.

• Formations à la recherche documentaire

La bibliothèque propose des visites et des formations (à la recherche documentaire, à l'utilisation des ressources électroniques...) pour des groupes d'étudiants dans les différents domaines, avec ou sans la présence des enseignants.

S'adresser à l'accueil sur chaque site ou consulter le site internet de la bibliothèque.

• Classement des documents

Les ouvrages sont rangés selon la classification décimale Dewey commune à la plupart des bibliothèques municipales et universitaires, ainsi qu'à la Bibliothèque nationale de France.

• Catalogues

– Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne :

www.u-cergy.fr, rubrique Bibliothèque

– Le catalogue du Sudoc, Système universitaire de documentation www.sudoc.abes.fr permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur, pour tous les types de documents (ouvrages, périodiques, thèses). Il permet également de savoir quelles bibliothèques détiennent ces documents.

– Le catalogue du réseau des bibliothèques du Val-d'Oise, RéVODOC <http://revodoc.valdoise.fr> permet de recenser les ouvrages accessibles dans les bibliothèques de proximité.

• Accès à internet

La bibliothèque est équipée du Wi-fi et des postes sont accessibles sur tous les sites pour la recherche documentaire.

Le WIFI est accessible via identifiant et mot de passe (les mêmes que la messagerie) pour les étudiants et les personnels de l'UCP.

Le service est payant pour les lecteurs extérieurs. Merci de vous renseigner auprès de la banque de prêt si vous souhaitez connaître les modalités d'accès.

Vous trouverez de nombreuses informations complémentaires concernant la bibliothèque sur le site de l'université www.u-cergy.fr, rubrique Bibliothèque



! Tout retard donne lieu à des lettres de rappel et entraîne une pénalité : ESPE, suspension du prêt au prorata du nombre de jours de retard ; autres sites BU, pénalité de 1 € par livre et par semaine, à régler sur les sites des Cerclades ou de Neuville*

* Les règlements sont à effectuer avec la même carte de paiement que les photocopies, disponible sur chaque site.



Conditions d'inscription et accès

L'accès est libre et gratuit, dans toutes les salles de lecture, à l'ensemble de la documentation. La BU des Cerclades est équipée d'un contrôle d'accès qui nécessite soit une carte étudiante, soit une carte annuelle (gratuite ou payante selon le type de service souhaité), soit le dépôt d'une pièce d'identité.

• Inscriptions

- Le prêt à domicile est pratiqué uniquement après inscription effectuée au bureau d'accueil :
 - pour les étudiants de l'université, sur simple présentation de leur carte d'étudiant. Certains établissements d'enseignement supérieur de Cergy ont passé une convention avec l'université et leurs étudiants bénéficient de la gratuité.
 - pour les enseignants, les formateurs et les personnels de l'université, sur présentation de leur carte multiservices.
 - pour les personnes extérieures à l'université, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, après paiement de droits annuels de bibliothèque (32 €).

Services

• Prêt

Jusqu'à 10 documents pour 4 semaines.

• Prêts spéciaux

Les documents en prêt spécial, les DVD et les périodiques ont une durée de prêt de 14 jours.

Consultation sur place

Certains ouvrages, réservés à la consultation sur place, peuvent être prêtés exceptionnellement pour une durée très courte ou pendant les congés.

Prêt inter-sites BU. À l'exception des périodiques, des manuels scolaires et des annales. Délais de communication : 4 jours à l'exception d'Antony (10 jours).

Prêts formateurs ESPE :

- Prêt formateurs : 10 documents pour 28 jours (prêt renouvelable 1 fois, sauf en cas de réservation par un autre lecteur).
- Prêt horaire : jusqu'à 80 documents, pour une heure de cours ou quelques jours.
- Prêt de longue durée : prêt de documents spécialisés. À rapporter en fin d'année.

• Services à distance

- Catalogue de la BU, choisir l'onglet Mon compte.
- Suivi des prêts en cours, dates de retour.
- Réservations. Il est possible de réserver un document emprunté par un autre usager. Il sera mis de côté à la banque de prêt pendant une durée de huit jours après son retour.
- Prolongations. Il est possible de prolonger le prêt pour une durée d'une semaine, à condition que le document ne soit pas réservé par un autre usager.

• Photocopies et impressions

À l'exception d'Argenteuil et Sarcelles, tous les sites mettent à disposition des photocopieurs et des imprimantes en libre accès, ainsi que des distributeurs de cartes de paiement. Impression en noir et blanc : 0,07 € / copie. Impression en couleurs : 0,18 € / copie

• Prêt entre bibliothèques (PEB)

- Il permet d'emprunter à d'autres bibliothèques des ouvrages et des thèses et d'obtenir des photocopies d'articles de périodiques. Les photocopies d'articles et les frais de port sont à la charge de l'emprunteur.
 - Sciences humaines : site des Cerclades, ou écrire à peb.sh@ml.u-cergy.fr
 - Sciences et techniques : site de Neuville, ou écrire à peb.st@ml.u-cergy.fr
 - Sciences de l'éducation : tous les sites de sciences de l'éducation ou écrire à peb.espe@ml.u-cergy.fr

